



Invest in yourself

PRÉ-REQUIS

- Avoir validé le Baccalauréat ou un diplôme/titre RNCP de niveau 4.
- Sans aucun diplôme : justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans les métiers visés par le Titre.

OBJECTIFS

- Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels.
- Renseigner et contrôler les déclarations fiscales.
- Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise.

CERTIFICATION

La validation de l'examen permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 de Gestionnaire comptable et fiscal délivré par le ministère du Travail (RNCP 37949). Date échéance enregistrement : 01.12.2028

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Comptable.
- Comptable gestionnaire.
- Chef comptable/Responsable comptable.
- Responsable comptable et financier.
- Responsable administratif et financier.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro Comptabilité Gestion.
- Licence Pro Contrôle de Gestion et Audit.
- Bachelor Gestion des Entreprises.
- Bachelor Finance.
- Bachelor Audit et Expertise Comptable.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

Notre centre met en œuvre des moyens afin de pouvoir accueillir et accompagner les personnes en situation d'handicap dans les meilleures conditions.

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consulter notre référente MAAFA Hania :
Maafa.hania@mkdmy.com

PUBLIC

- Tout public.

DURÉE

- 12 mois (soit un total de 427 heures).

MODALITÉ DE FORMATION

- En présentiel à Lyon.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 3 semaines en entreprise et 1 semaine au centre.

COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser l'arrêté des comptes.
- Réviser et présenter les comptes annuels.
- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques.
- Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.
- Analyser les états de synthèse .
- Établir les prévisions financières.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports audiovisuels.
- Utilisation de logiciels de comptabilité.
- Études de cas.
- Travaux pratiques.
- Animation des séances par des professionnels du métier.
- Ressources documentaires.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Test de sélection.
- Entretien physique.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'à trois semaines après la rentrée.

TARIF

- Pour le bénéficiaire, aucun coût de formation.
- Pour les entreprises : Les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage sont définis par France compétences en fonction des branches.

Le coût de formation est intégralement pris en charge par l'OPCO (aucun reste à charge).

PROGRAMME DE FORMATION

MODULES	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
1. Etablir et présenter les arrêtés comptables périodiques et annuels	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les opérations d'inventaire pour l'arrêté des comptes. • Réviser, valider les comptes annuels
2. Renseigner et contrôler les déclarations fiscales.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques. ➤ Établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.
3. Etablir et présenter des états prévisionnels de l'activité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyser les états de synthèse. ➤ Établir les prévisions financières.

ÉPREUVE	FORME	DURÉE
<p>Mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Étude de cas en une seule épreuve. ➤ Pendant la durée de l'épreuve, l'étudiant doit avoir accès à une documentation professionnelle papier, numérique ou par Internet. Les candidats peuvent utiliser des notes professionnelles sur supports papiers ou numériques, sans pouvoir échanger entre eux. Pendant l'épreuve, le candidat doit pouvoir réaliser des impressions de son travail. 	Étude de cas	4h15
<p>Entretien technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien à réaliser après l'évaluation par le jury de la mise en situation professionnelle. 	Entretien	30 min
<p>Entretien final</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. ➤ L'objectif de cet entretien est d'évaluer la représentation que se fait le candidat de l'emploi et des comportements professionnels induits. 	Entretien	20 min

MODALITÉS D'ÉVALUATION

>Évaluations intermédiaires :

- Étude de cas à réaliser pour chaque bloc de compétences correspondant aux activités types du Titre.
- QCM d'évaluation des connaissances à l'issue de chaque bloc de compétences correspondant aux activités types du Titre.

>Évaluations finales pour l'obtention du titre.

Examen final en présentiel au centre d'examen de Lyon :

- Mise en situation professionnelle écrite.
- Présentation d'un dossier professionnel.
- Les résultats aux évaluations passées en cours de formation (contrôle continu).
- Il est possible de passer seulement 1 ou plusieurs blocs de compétences

CONTACTS